Chariot à moteur (châssis)	Marque BUEHRER	туре Р G S 4500	Fiche d'homologation n ^o CH 4119 28	
MOYENS D'IDENTIFICATION "Bührer" et "PGS 4500" sur plaquette du type, à droite, sous le siège du passager				
Numéro du chassis frappé à droite, à l'arrière sur le côté de la boîte c.v. (cadre rouge) Signe d'identification du moteur frappé "I.DA 673" à gauche, à l'avant sur le bloc (frappé p.importateur) Constructeur P G S, Cadeo Piacenza (I) Importateur R, SALZGEBER, Maienfeld +)				
Direction à gauche Orl Frein de service méc., à Frein auxiliaire méc., le Frein stationnt. roues a Transmission mécanic Blocage differ. roues A CARROSSERIE Forme OUVe	bitrol Assistance ruban ext., tringle, sur evier av. secteur, câble, arrière	les deux roues AR à ruban ext.sur abre vit. 3 x 2 = 6 Vitesse max. 25*) km/h cabine)	Position avant Nombre cyl. 3 Alésage 95 Course 95 Cylindr. 2020 cm³ CV-Impôt -	
DIMENSIONS Voie	av 1230 AR 1300 G 9,55 DR 9,55	POIDS A vide Charge utile Total Garantie fabr. Dimens. pneus Charge p. essie	10-15 AM 8PR eu 3200 (3,5) 3200 (3,5)	

EQUIPEMENT §) Equipment électrique 12 V Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique Feux de croisement 2/Bilux Feux de position 2/A (E) Feux de gabarit Feux de brouillard Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 94 dB/A) Essuie-glace 1/électrique (1-vitesse) Lave-glace Feux arrières 2/R (E) Catadioptres 2/I (E) Feux stop 2/S1 (E) Feux de recui Eclair. plaque contr. 1/à gauche comb. Plaque forme haute/GENNEUX Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h + Indic. direction clign. 4/av.lampe-témoin [compte-tours] AV 2/b = 1 (E) latér. AR 0 = 2a (E) Avert. clign. Lampes de travail	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION Genre du véhicule Chariot à moteur Marque & type BUEHRER PGS 4500 Châssis no (selon véhicule) Homologation no CH 4119 28 Forme de la carr. ouverte Places ass.: Total 2 (2 avant) Poids à vide Sel. bull. Carburant D CV Charge utile Pesage CV Cylindrée 2020 cm³ Poids total 5500 Poids de l'ensemble			
1 cale d'arrêt 230 x 130 x 160				
REMARQUES MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé: 276 +) Représentant général: Bührer Traktorenfabrik AG, Hinwil/ZH ++) Lorsqu'équipé d'une cabine fermée, doit correspondre selon OCE art. 32 al.2 et 4. *) Vitesse max, : 25 km/h à 3000 t/min du moteur et de la prise de force. Plombage : 1 sur vis de butée de plein-gaz.				
 \$) - L'orifice de l'échappement doit aboutir à max, 10 cm du bord latéral du véhicule. - Le poids et les dimensions et la disposition des feux sont à contrôler lors de l'immatriculation. - Lorsqu'équipé d'un réducteur pour la prise de force, le câble du frein à main doit 				

Lieu et date de l'expertise Zurich, 15.3.71 / 22.4.71

être conduit par une roulette.

La commission d'expertise